

La Macronie a mis la France en faillite alors que l'Etat va engranger des droits de succession exceptionnels !

écrit par Maxime | 22 septembre 2025

Les chiffres de l'héritage en France



Source : Rapport "Repenser l'héritage" du CAE de 2021

Les chiffres de l'héritage en France



Source : Rapport "Repenser l'héritage" du CAE de 2021

La « start up » Nation d'Emmanuel Macron va réaliser prochainement un chiffre d'affaires exceptionnel, grâce aux droits de succession des « boomers » vilipendés par « Bayrou de secours » et toute la Macronie...

Il faut un talent hors norme pour arriver à déclasser la France auprès des agences de notation et rendre notre crédit encore plus coûteux, alors que l'Etat va percevoir dans la décennie à venir des droits de succession d'un montant exceptionnel.

Les fameux « boomers » nés après 1945 entament leurs huitième ou neuvième décennie et il n'est un mystère pour personne que l'espérance de vie à cet âge est très faible.

Les nonagénaires ne représentent que 1% de la population française. Les quelques cas de centenaires que l'on trouve dans telle ou telle maison de retraite ou parfois encore à leur domicile et auxquels la presse locale n'hésite pas à consacrer des articles ne demeurent que

des exceptions notables.

Jusqu'à présent, les générations anciennes n'avaient pas de moyen de contraception ou seulement des moyens de fortune, si bien qu'il était courant qu'une femme ait eu 10 ou 15 enfants et autant de fausses couches dans sa vie.

Nos mamans, nos mamies, arrière grands-mères passaient souvent leur vie à être enceintes, faire le ménage au balai, nettoyer le linge à la main et autres joyeusetés qui faisaient de leur vie une véritable carrière de « mères au foyer ».

Un seul salaire, celui de l'homme, le patriarcat tant honni de certains... souvent plus de 4 enfants, et donc finalement des successions souvent d'un faible montant voire déficitaires car une fois les vieux jours arrivés, la maison de retraite pouvait avoir absorbé entièrement la valeur de la maison familiale vendue pour financer les frais d'EHPAD.

Avec la génération née dans les années 1945 à 1960, les « baby boomers » devenus « papy boomers », tout change.

Sauf exception, les foyers à 4 enfants ou plus sont connotés « catho tradi » et ne forment plus la majorité de la population, loin s'en faut.

La maîtrise de la contraception aidant, ainsi que la légalisation de l'interruption volontaire de grossesse, la natalité est tombée en-dessous des 2,1 enfants par femme dont on nous a tant seriné qu'ils seraient le seuil pour éviter la catastrophe économique en termes de paiement des retraites et de pérennité du modèle social « à la française ».

Les deux parents travaillent, souvent, ce qui apporte un confort financier inconnu de la plupart des familles

auparavant. Deux retraites au lieu d'une, deux voitures au lieu de (parfois) une, souvent une résidence secondaire en plus de la résidence principale, du locatif, de l'épargne...

En clair : des patrimoines plus importants à transmettre et un plus petit morcellement des successions.

En 2012, les socialistes ont préparé le terrain : l'exonération de droits de succession par enfant est baissée de 150 000 à 100 000 euros. Et encore faut-il qu'aucune donation n'ait eu lieu dans les 15 ans qui ont précédé le décès, sinon elles s'imputent sur l'abattement.

Le tarif est ensuite progressif et cela grimpe vite, on atteint rapidement pour un ménage de la « classe moyenne » la tranche des 20%.

De plus, si le défunt ne laisse pas de descendance, les abattements seront faibles pour les membres de la famille qui toucheront l'héritage.

Par exemple, si le défunt ne laisse qu'un frère ou une soeur, l'abattement n'est que de 16000 euros et tout ce qui dépasse se fait tondre à 35 % puis 45% à partir de 25000 euros ce qui n'est que très peu.

[SOURCE](#)

Si le défunt laisse une maison d'une valeur de 300 000 euros, ce qui est un montant banal, son frère ou sa soeur devra verser entre 100 000 et 150 000 euros environ à l'Etat rien que sur la valeur de la maison...

Comment Macron et ses épigones, Attal, Bayrou, Bernier, Lecornu (et les suivants à venir) peuvent-ils prétendre continuer leurs politiques désastreuses alors que les conditions financières pour l'Etat sont d'une faveur

exceptionnelle pour eux ?

Connaissez-vous beaucoup de créanciers, de prêteurs, qui vous feraient des conditions draconiennes alors que vous vous apprêtez à toucher autant d'argent ?

[Voir Les Échos](#)

Il s'agit de « la plus grande transmission de richesse de l'Histoire » !

D'ici 2040, 9.000 milliards d'euros de patrimoine seront transmis en France, conséquence du vieillissement des baby-boomers.

C'est bien la preuve que c'est leur politique qui intrinsèquement pose problème car les recettes fiscales vont exploser dans les années à venir et cet argent public va entrer dans la poche de l'Etat sans aucun effort, sans aucune amélioration des prestations de service public !

Je ne voudrais pas vous saper le moral, mais cette opportunité est unique pour les finances publiques et **nous savons tous que cet argent sera, comme d'habitude, gaspillé. A moins que, en 2027, on ne choisisse un tournant décisif pour remettre de l'ordre dans notre pays et utiliser cette manne à des fins intelligentes...**

Bien évidemment, en haut lieu, ils cherchent par tous les moyens à s'en emparer : prétexte écologique, participation à des guerres absurdes, aide au développement, financement de mosquées sous couvert de « centres culturels islamiques », prestations sociales au profit de l'envahisseur... Il faut que le Français demeure esclave et soumis pour poursuivre le changement de civilisation et le grand remplacement.